

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS.

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau du Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne

Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. E. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la
"Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine: Manifeste des évêques de l'Irlande au peuple de ce pays.—Bacheliers au Collège de Ste-Anne.—Lauréats à l'Académie de Jésus-Marie à Sillery, au Couvent de St-Joseph de Lévis, et à l'Académie commerciale des Frères de la Doctrine Chrétienne à Québec.—Décès de Monsieur Joseph-David Déziel ; Nécrologie sur ce vénérable et regretté curé de Notre-Dame de Lévis, due à la plume de M. J.-E. Roy.

Causerie Agricole: Culture des prairies (Suite).

Sujets divers: Cultiver le navet en même temps que le blé d'inde.—Couper le foin de bonne heure.—Arrosage des plantes.—Culture du navet.—Choix des vaches à lait.—Détruire les mauvaises herbes.—Moyen d'augmenter le produit de nos vaches.

Choses et autres: Fromagerie à St-Valérien.—Travaux de la saison.—Engraissement des animaux.—Entretien des chemins.

Recettes: Les vers dans les choux.—Rendre farineuses les patates aqueuses et de mauvais goût.—Attendrir les jambons.—Oter à la viande sa mauvaise odeur lorsqu'elle commence à se gâter.—Désaler la viande et la rendre fraîche.

Notre feuilleton.—Nous publions aujourd'hui une histoire ayant pour titre "Une vengeance américaine" qui ne comprendra que trois numéros de notre feuilleton.—Tout aussitôt après, c'est-à-dire au commencement d'août, nous publierons une histoire toute palpitante d'intérêt et qui devra intéresser vivement nos lecteurs. Le titre de cette histoire sera "Le supplicié vivant," par M. Pierre Durandal. Les scènes émouvantes et historiques à la fois se passent dans les forêts de notre pays, immédiatement après sa conquête par les Anglais.

REVUE DE LA SEMAINE

Les évêques de l'Irlande viennent d'adresser un manifeste au peuple de ce pays. C'est un grave document, où respirent le patriotisme, l'amour de l'Irlande et l'horreur de tous les crimes dont la révolution violente et sectaire s'est rendu coupable. Il produira dans le monde politique une réelle satisfaction et une impression très favorable. Ce manifeste est l'affirmation des intérêts légitimes et des droits indiscutables du peuple irlandais ; le prêtre, l'évêque de l'Irlande est un patriote ; mais il est en même temps la condamnation la plus formelle, la plus catégorique des coupables menées du parti révolutionnaire.

Moyens illégaux pour reconquérir les droits méconnus, participation à la révolte et à la révolution, opposition à la loi, approbation du *No Rent*, refus de payer ses dettes : tout ce qui pourrait compromettre le mouvement national est condamné et livré au mépris. Il y a là la voix de la foi et du patriotisme, un appel au bon sens et au sentiment religieux des Irlandais.

Ce manifeste aura pour résultat, on peut l'espérer, la pacification des esprits, un calme relatif. La foi est encore puissante en Irlande ; la religion a la première place dans le cœur de l'Irlandais et à son foyer domestique. C'est ici qu'on voit l'influence de l'Eglise sur le peuple : c'est par cet exemple qu'on reconnaît la valeur de l'action sociale de la religion. Pourquoi certains gouvernements croient-ils augmenter leur puissance et le prestige en diminuant la puissance et le prestige de l'Eglise ? N'y a-t-il pas là un coupable et inconcevable aveuglement ? Car qui doutera que cette proclamation des évêques fasse plus pour le repos de l'Irlande que toutes les lois coercitives ? Nous l'avouons ingénument : venu plus tôt, ce document aurait empêché bien des désordres en Irlande, tant est grande la puissance de la foi sur le peuple de ce malheureux et sympathique pays.—*Journal de Rome*.